

Dans le cadre de l'organisation de la revue de la performance des réformes à fin décembre 2019 dans les ministères et institutions de l'Etat et de l'atelier de validation de la matrice unifiées des réformes pour la période 2020-2022, le Comité de suivi des réformes a, du 10 au 19 mars 2020, procédé à l'examen et à la validation des documents de matrices de réformes actualisées 2020-2022. [Lire le rapport du comité de suivi des réformes](#)